

Zeitschrift:	Kunst+Architektur in der Schweiz = Art+Architecture en Suisse = Arte+Architettura in Svizzera
Herausgeber:	Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Band:	70 (2019)
Heft:	1
Artikel:	L'architecture du sport à l'époque romaine
Autor:	Spühler, Alexandra
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-864797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alexandra Spühler

L'architecture du sport à l'époque romaine

Sport comme loisir, entraînement militaire, jeux et spectacles. Tour d'horizon des vestiges romains découverts sur le territoire de la Suisse actuelle.

Loisir et préparation militaire

Pratique sportive et formation militaire étaient directement liées dans les cultures grecque et romaine, la première étant considérée comme l'unique moyen de « forger les corps et les esprits ». Sous la République, la jeunesse de Rome s'exerçait sur le Champ de Mars, zone de plaine qui permettait de pratiquer des activités athlétiques et hippiques, des jeux de balle et des entraînements à caractère militaire. Sur ce modèle, des *campi*, de dimensions réduites, sont attestés par des inscriptions dans des colonies et des municipes en Italie, mais aussi en Afrique, en Gaule et en Espagne. Les vestiges matériels de ces espaces à ciel ouvert sont rares, mais ces terrains de jeux municipaux, parfois entourés d'un mur, qui avaient sans doute plusieurs usages, servaient principalement aux sports. Certaines activités étaient pratiquées par tout le monde, comme les jeux de ballon (*pila*) par exemple. À ce sujet, il est intéressant de mentionner la représentation d'athlètes féminines sur

une mosaïque de Piazza Armerina, en Sicile, qui s'adonnent à divers sports : saut en longueur, lancer du disque, course, cerceau et jeu de balle.

Entretenir son corps aux thermes publics

Dédiés à l'hygiène corporelle par les bains, les massages, les soins esthétiques et le sport, les thermes avaient avant tout une fonction publique et sociale primordiale dans la vie d'une cité. En effet, ces lieux très animés représentaient un mode de vie socioculturel typiquement romain et étaient fréquentés de manière régulière par toutes les classes de la société. Partout dans l'Empire, ces ensembles balnéaires sont devenus des édifices essentiels de l'urbanisme des villes. C'est à partir de l'époque augustéenne que l'importance des complexes thermaux prend son plein essor, lorsque Agrippa, général et homme politique, fait édifier à Rome, entre 25 et 19 av. J.-C., sur le Champ de Mars, les plus grands thermes publics jamais construits, en même temps qu'il réalise l'Aqua Virgo, l'aqueduc de l'Eau vierge destiné à les alimenter. Ces établissements deviennent alors le cadre privilégié des entraînements et des loisirs sportifs qui se déroulent dans la palestre, une grande cour, bordée ou non de portiques, qui pouvait comprendre une piscine (*natatio*). En cas de mauvais temps ou de chaleur excessive, les salles couvertes des thermes offraient des conditions plus agréables aux joueurs et, dans certains cas, des salles étaient spécifiquement destinées aux exercices athlétiques.

Comme dans toutes les provinces romaines, de nombreux édifices balnéaires ont été découverts sur le plateau suisse. À Avenches (VD), capitale des Helvètes, trois thermes publics ont pu être identifiés. Situés aux abords du *forum*, les thermes de l'*insula* 29 ont été édifiés à partir de 77 ap. J.-C. Ses dimensions, 105,5 × 71 m, font de ce complexe le plus important de la cité. Ce vaste ensemble architectural, qui a fait l'objet de plusieurs

Fig. 1 Avenches (VD), *insula* 29, thermes du *forum*, tentative de restitution de la phase récente (120 ap. J.-C.) avec palestre et piscine extérieure. Modélisation informatique Thomas Hufschmid, SMRA

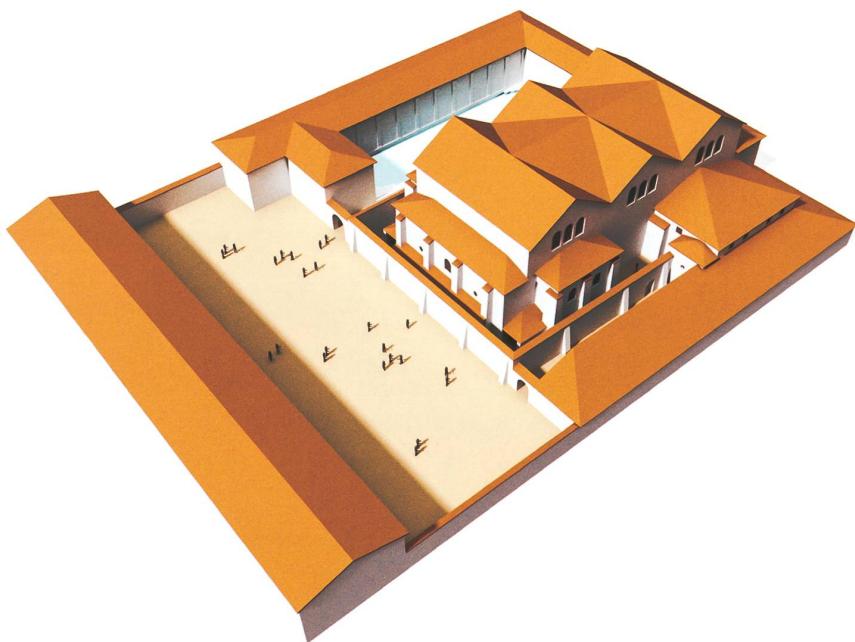




Fig. 2 Avenches (VD), *insula* 29, thermes du forum, salle tempérée (tepidarium), vestiges des piles de carreaux de terre cuite du chauffage par le sol (hypocauste). Photo Site et Musée romains d'Avenches SMRA

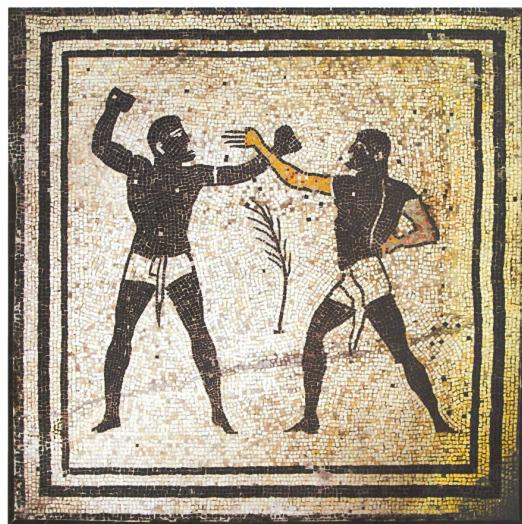
Fig. 3 Massongex (VS), thermes, mosaïque des Lutteurs. Musées cantonaux du Valais, photo M. Martinez

Fig. 4 Avenches (VD), *insula* 19, thermes, inscription commémorant la construction de la salle de jeu de paume. Photo SMRA

interventions archéologiques depuis les années 1950, est aujourd’hui abrité sous un couvert de protection ; les fondations et le système de chauffage par le sol (hypocauste) y sont encore visibles (fig. 2). Le parcours des usagers commençait par l’échauffement, soit de manière passive en stationnant dans une salle tiède, soit activement par des exercices physiques dans la palestre ou dans une salle de sport couverte. Le baigneur passait ensuite par les salles chaudes avant de se rendre dans les pièces non chauffées pour utiliser l’eau froide par aspersion, par immersion dans des bassins ou dans la piscine extérieure (fig. 1).

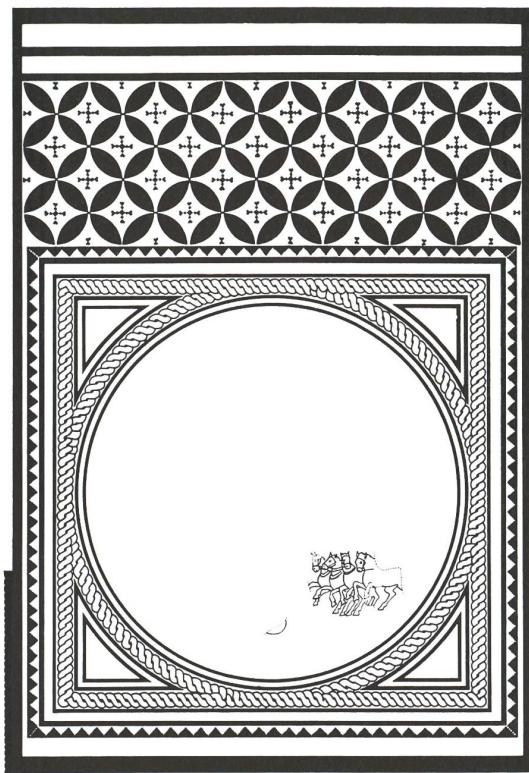
Diverses activités sportives pouvaient être pratiquées dans ces établissements. La palestre, au sol recouvert de sable, était le lieu par excellence où l’on s’entraînait à la boxe ou à la lutte. La mosaïque des thermes publics de Massongex (VS) illustre parfaitement le genre de scènes que les usagers des bains y apercevaient (fig. 3). Ce pavement, daté du début de notre ère, représente des lutteurs en pleine action. Les deux personnages, noirs sur fond blanc, vêtus d’un caleçon blanc, sont séparés par la palme de la victoire. Cette scène a été interprétée comme un entraînement, peut-être entre un maître et son élève. En effet, le personnage de gauche, qui semble porter des gants noirs, est en position d’attaque face au maître dont les bras sont protégés par de grandes mitaines¹.

Les jeux de balle étaient également pratiqués dans une salle spécifique nommée *sphaeristerium*.



Comme à Avenches, ces espaces sont en général attestés dans les thermes grâce à épigraphie, car les indices archéologiques font souvent défaut. Les sources anciennes indiquent que ces salles sont souvent situées à proximité des palestres. Certaines étaient même chauffées et pavées de mosaïques. L’inscription découverte dans les thermes

Fig. 5 Munzach-Liestal (BL), villa, mosaïque au Quadriga. Dessin et photo Archäologie Baselland



de l'*insula* 19 d'Avenches mentionne un certain Tiberius Claudius Maternus qui a fait bâtir à ses frais la salle du jeu de paume² (fig. 4). La mention de cet aménagement est à ce jour unique au nord des Alpes.

Le sport-spectacle

À côté des activités sportives, individuelles ou collectives, pratiquées par toute la population, les Romains appréciaient les jeux dans les monuments de spectacles. J.-P. Thuillier qualifie les jeux du cirque notamment de la notion moderne de sport-spectacle, en comparaison avec les stades de football contemporains³. Le rapprochement se justifie dans la mesure où, comme aujourd’hui, les spectateurs se réunissaient dans un édifice pour supporter des équipes s’affrontant dans des compétitions hippiques ou athlétiques. Le lien avec notre époque pourrait également se faire pour les spectacles se déroulant dans l’amphithéâtre, et en particulier pour les combats de gladiateurs.

Cirque et compétitions hippiques

Le cirque était dédié aux compétitions hippiques et athlétiques. De par ses dimensions imposantes, ce type d’édifice était moins répandu que les théâtres ou amphithéâtres qui faisaient

pleinement partie de la panoplie monumentale des villes⁴. L’état actuel de la recherche dénombre un peu plus d’une cinquantaine de cirques dans le monde romain. Le cirque était constitué d’une piste oblongue sablée tournant autour d’un mur-barrière central, appelé *euripus*, qui était agrémenté de différents ornements comme des statues, des colonnes, des obélisques ou encore des bassins. Les gradins pouvaient être construits en maçonnerie, en bois ou simplement adossés à un talus. Selon les estimations des chercheurs, le *Circus Maximus* à Rome pouvait accueillir entre 80 000 et 150 000 personnes⁵.

Les sources littéraires, épigraphiques et iconographiques apportent de précieuses informations quant au déroulement des compétitions hippiques. Pour les grands jeux publics par exemple, une journée de *ludi* comprenait habituellement vingt-quatre courses. Après une procession d’ouverture, le programme était composé de courses avec des chevaux montés par des cavaliers-voltigeurs et de courses de chars avec des attelages de deux à quatre chevaux. Les quadriges ont pris progressivement le dessus pour devenir la course par excellence. Le public encourageait des factions qui portaient des couleurs différentes et qui pouvaient, selon le type de compétition, engager un



Fig. 6 Pully (VD), villa, peinture murale avec courses de chars. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson

ou plusieurs chars. La course la plus attendue était la *singulae*, celle qui voyait s'affronter les vedettes de chaque couleur.

Le thème des courses de chars est très populaire dans l'iconographie romaine, en particulier en Italie, en Afrique du Nord et dans la partie orientale de l'Empire. Si aucun cirque n'a été découvert sur le territoire suisse, quelques représentations évoquant des courses hippiques permettent cependant d'imaginer que ces spectacles devaient également avoir lieu dans nos régions. Sur le médaillon central d'une mosaïque de Munzach (BL), quatre chevaux d'un attelage sont encore conservés, ainsi que la roue arrière du char précédent (fig. 5). La position des chevaux du quadriga suggère que les différents chars étaient représentés dans un mouvement rotatif, tournant autour du cercle central⁶. Dans la luxueuse *villa* romaine de Pully (VD), une fresque murale exceptionnelle, datant du II^e siècle ap. J.-C., représente diverses scènes d'une course de chars. Au centre, le donateur des jeux, barbu et lauré, est prêt à donner le coup d'envoi à la compétition en tendant son bras droit, geste du *missus*, qui consiste à lâcher une serviette blanche. Deux cochers conduisent des biges, l'aurige vainqueur concourt pour l'équipe des verts (fig. 6)⁷.

Combats de gladiateurs dans l'amphithéâtre

L'amphithéâtre est le lieu emblématique des spectacles mettant en scène des chasses d'animaux (*venationes*) et les célèbres combats de gladiateurs (*munera*). Tout comme le théâtre, cet édifice fait partie des constructions monumentales incontournables dans le tissu urbain des cités romaines d'époque impériale. De forme elliptique, les gradins sont aménagés autour d'une arène. En Suisse, les archéologues ont mis au jour pas moins de sept amphithéâtres, construits entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère, et dont les vestiges sont encore visibles aujourd'hui: Augst (deux édifices), Avenches, Berne, Nyon, Martigny et Windisch.

À Avenches, l'amphithéâtre a été adossé à une colline afin de faciliter la construction et d'en réduire les coûts (fig. 7). L'arène est accessible par deux entrées voûtées qui étaient flanquées de chaque côté de portes de service utilisées pour le lâcher des bêtes sauvages et pour l'entrée en scène des chasseurs lors des *venationes*. Les trente et une rangées de gradins pouvaient accueillir jusqu'à 16 000 spectateurs qui accédaient aux places assises par des couloirs voûtés et convergents, les vomitoires (fig. 8).



Fig. 7 Avenches (VD), amphithéâtre, vue aérienne prise en 2014. SMRA, photo NVP3D, La Croix-sur-Lutry

Fig. 8 Avenches (VD), amphithéâtre, proposition de restitution (état après 165 ap. J.-C.). Modélisation informatique Olivier Feihl, Archéotech, Epalinges

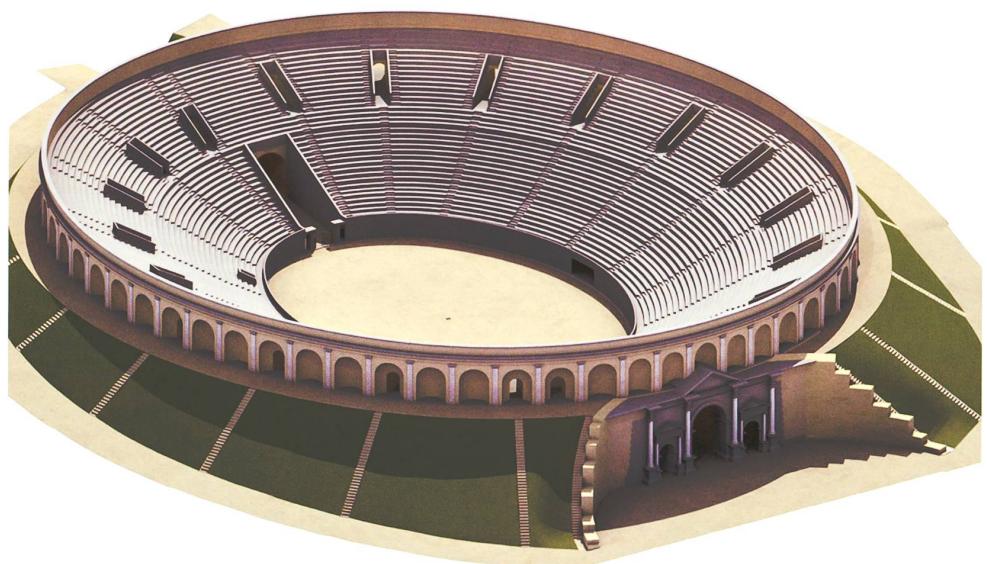




Fig. 9 Avenches (VD), couteau pliable à manche d'ivoire, combat de gladiateurs. Photo SMRA

Fig. 10 Augst (BL), *insula 30, domus*, médaillon de la mosaïque aux Gladiateurs. Photo Römerstadt Augusta Raurica RAR

Les gladiateurs étaient généralement des combattants professionnels qui suivaient un entraînement physique et un régime alimentaire spécifiques. À ce titre, ce type de spectacle peut être considéré comme un sport, d'autant plus que ces combats, très populaires, attiraient une grande foule de spectateurs qui venaient acclamer leurs gladiateurs favoris. Ceux-ci s'affrontaient par paires assorties avec des armes correspondant à leur rôle, ce qui garantissait une égalité des chances au combat. Sous l'Empire, le public appréciait tout particulièrement les duels opposant un *retiarius* agile et rapide, équipé d'un filet et d'un trident et combattant sans casque, à un *secutor* qui le poursuivait fortement armé, muni d'un casque, d'un bouclier et d'une épée qui le protégeaient tout en l'encombrant dans ses mouvements. Le combat se déroulait au son d'un orgue et de sonneries de trompettes, et des arbitres veillaient au respect des règles du combat. Un couteau pliable à manche d'ivoire, provenant d'Avenches, figure, avec beaucoup de détails, ce duel entre le *retiarius*, à droite, et le *secutor*, à gauche (fig. 9).

De manière générale, les représentations de combats de gladiateurs sont extrêmement fréquentes dans les provinces nord-occidentales.

Une mosaïque d'Augst est composée de médaillons figurant des gladiateurs au combat. L'armement et l'habillement permettent de distinguer avec précision chaque combattant. L'un des médaillons met en scène un mirmillon, portant un bouclier long et une épée courte, se battant contre un rétiaire qui est déjà au sol, son trident à terre (fig. 10). Cette mosaïque ornait sans doute la salle à manger d'une demeure où une statuette de dieu Mars, ainsi qu'une arme appartenant à un gladiateur ont été retrouvées. En fonction de ces découvertes, certains chercheurs émettent l'hypothèse « que les propriétaires de cet édifice participaient à l'organisation de combats de gladiateurs ou entretenaient des contacts avec ces derniers »⁸.

Conclusion

Ce tour d'horizon des vestiges romains liés aux sports et aux spectacles met en lumière la richesse des découvertes archéologiques sur le sol helvétique. Si certaines données sont absentes pour nos régions, le recouplement des documents littéraires, épigraphiques, iconographiques et des édifices conservés permet de mieux saisir la place privilégiée du sport dans la vie quotidienne à l'époque romaine. ●

Notes

- 1** Sophie Delbarre-Bärtschi, *Les mosaïques romaines en Suisse, avec un complément de l'inventaire de Victorine von Gonzenbach*, publié en 1961, Bâle, 2014 (Antiqua 53), p.118.
- 2** Regula Frei-Stolba, Anne Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire*, Avenches, Lausanne, 1996 (Documents du Musée romain d'Avenches 1), pp.52-54.
- 3** Jean-Paul Thuillier, *Le sport dans la Rome antique*, Paris, 1996, p.12.
- 4** L'arène du Colisée rentreraient douze fois dans celle du *Circus Maximus*. Jean-Paul Thuillier, «Vingt ans au cirque», in Michel E. Fuchs, Benoît Dubosson (éd.), *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, Lausanne, 2011 (Études de Lettres 288), p.326.
- 5** *Ibid.*, p.337.
- 6** S. Delbarre-Bärtschi, *Op.cit.*, p.139.
- 7** Évelyne Broillet-Ramjoué, «Les peintures murales», in Catherine May Castella (dir.), *La villa romaine du prieuré de Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971-1976 et 2002-2004*, Lausanne, 2013 (Cahiers d'archéologie romande 146), pp.150-154.
- 8** S. Delbarre-Bärtschi, *Op.cit.*, p.133.

Bibliographie

Daniel Castella (éd.), Pierre Blanc, Matthias Flück, Thomas Hufschmid, Marie-France Meylan Krause, *Aventicum. Une capitale romaine*, Avenches, 2015.

Sophie Delbarre-Bärtschi, *Les mosaïques romaines en Suisse, avec un complément de l'inventaire de Victorine von Gonzenbach*, publié en 1961, Bâle, 2014 (Antiqua 53).

Évelyne Broillet-Ramjoué, «Les peintures murales», in Catherine May Castella (dir.), *La villa romaine du prieuré de Pully et ses peintures murales. Fouilles 1971-1976 et 2002-2004*, Lausanne, 2013 (Cahiers d'archéologie romande 146), pp.119-253.

Michel E. Fuchs, Benoît Dubosson (éd.), *Theatra et spectacula. Les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*, Lausanne, 2011 (Études de Lettres 288).

Thomas Hufschmid, *Amphitheatrum in Provincia et Italia. Architektur und Nutzung römischer Amphitheater von Augusta Raurica bis Puteoli*, Augst, 2009.

Chantal Martin Pruvot et al., *L'insula 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du II^e siècle*, Lausanne, 2006 (Aventicum XIV, Cahiers d'archéologie romande 103).

Philippe Bridel, *L'amphithéâtre d'Avenches*, Lausanne, 2004 (Aventicum XIII, Cahiers d'archéologie romande 96).

Regula Frei-Stolba, Anne Bielman, *Musée romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire*, Avenches, Lausanne, 1996 (Documents du Musée romain d'Avenches 1).

Jean-Paul Thuillier, *Le sport dans la Rome antique*, Paris, 1996.

L'Auteur

Alexandra Spühler est assistante en archéologie provinciale romaine à l'Université de Lausanne. Dirigée par le prof. Michel E. Fuchs, sa thèse de doctorat porte sur les thermes publics de l'*insula 29* d'Avenches. Elle est également collaboratrice au Musée romain d'Avenches en tant que spécialiste des peintures murales.
Contact: alexandra.spuehler@gmail.com

Restaurierung von Stuck und Verputz

- Untersuchung
- Konzepterarbeitung
- Konservierung
- Restaurierung
- Dokumentation
- Expertisen
- Beratung
- Stuckaturen und Oberflächen

Kradolfer
GIPSERHANDWERK

8570 Weinfelden
071 626 30 80

kradolfer.ch



Zusammenfassung

Die Sport- und Freizeitarchitektur der Römerzeit

Die monumentalen Bauten des antiken Roms, wie Thermen, Zirkus und Amphitheater, sind insbesondere während der Kaiserzeit Ausdruck für das hohe Ansehen von Sport und Spielen in der römischen Gesellschaft. Die römische Vergangenheit der Schweiz hat jedoch nicht nur architektonische Spuren hinterlassen, sondern auch eine reichhaltige Bildersprache auf Mosaiken, Wandmalereien und Gegenständen des täglichen Gebrauchs. Diese zahlreichen Darstellungen zeigen Szenen aus verschiedenen Sportarten, wie Ringen, Boxen, Schwimmen oder Ballspielen. Sie zeugen von der grossen Begeisterung der Römer für Reitwettkämpfe und Gladiatorenkämpfe, die in jener Zeit alle Provinzen des römischen Reichs erfasst hatte.

Riassunto

L'architettura dello sport in epoca romana

Gli edifici monumentali della Roma antica, quali terme, circhi e anfiteatri, rivelano l'importanza accordata allo sport e al gioco nella società romana, in particolare nell'epoca imperiale. La Svizzera vanta un ricco passato romano che si manifesta non solo attraverso le vestigia architettoniche, ma anche attraverso la copiosa iconografia di mosaici, pitture murali e oggetti della vita quotidiana. Queste numerose fonti di informazioni illustrano varie attività sportive, quali la lotta, il pugilato, il nuoto e i giochi con la palla, così come una particolare attrazione riscontrabile in tutte le province dell'Impero per le competizioni ippiche e i combattimenti di gladiatori.



Bild: Vanessa Püntener

Wir nutzen sie, wir lieben sie, wir malträtierten sie – die Landschaft. Diese Vorlesungsreihe erforscht in Zusammenarbeit mit Hochparterre die Geschichte von Landschaft und Garten, bittet Architekten und Gestalter um Werkstattberichte, hört die Sorgen und Hoffnungen der Landschaftspolitiker, schweift aus in die Wildnis und kommt zurück in die Kunst.

Do 25.4. / Nadine Olonetzky

Im Gestüpp der Begriffe: Natur, Landschaft, Zivilisation, Wildnis

Do 2.5. / Dr. Benedikt Loderer

Landesverteidigung als Landschaftsverteidigung

Do 9.5. / Rita Illien

Die Herstellung von Landschaft: Landschaftsarchitektur

Do 16.5. / Cordula Weber

Landschaft Klima Stadt

Do 23.5. / Rahel Marti

Landschaft Raum Planung

Do 6.6. / Sebastian Moos

Ruf der Wildnis: urbaner Traum

Do 13.6. / Köbi Ganterbein, Bandella delle Mille Lire

Eine Feier für die Landschaft: Requiem für Johann Coaz



Brücken haben praktischen Nutzen und verbinden, was ohne sie getrennt bliebe. Doch sie sind auch Prestigeobjekte: Man kann sie bestaunen für Eleganz, nüchterne Schönheit oder Gewagtheit. Gewöhnlich vertraut man auf ihre Festigkeit, die Wind, Wetter und Zeit trotzen muss. Wir fragen in dieser Vorlesung nach dem Bau, der Ästhetik und der Sicherheit dieser allgegenwärtigen Bauwerke.

Do 5.9. / Prof. Dr.-Ing. Stefan Holzer

Brücken – mit Sicherheit kühn!

Do 12.9. / Jürg Conzett

Brückenbau in den Alpen – eine persönliche Sicht

Do 19.9. / Heinrich Figi

Brückenästhetik – nicht nur Design

Do 26.9. / Regula Trachselt

Schön und stark. Brücken trotzen Naturgewalten

Sa 5.10. / Jürg Conzett

Wanderekursion: Die Via Spluga in Graubünden und ihre Brücken